



Session d'Approbation des Etalons Poney Français de Selle PARC EQUESTRE de LAMOTTE-BEUVRON

Propriétaire :
Adresse :
.....
Tel : Fax :
Adresse mail :
Adhérent : <input type="checkbox"/> oui depuis 3 ans ou plus <input type="checkbox"/> oui depuis moins de 3 ans <input type="checkbox"/> non

Poney :	N° SIRE :
Race :	Taille :
Robe :	N° Transpondeur :
Age :	Père :
Mère :	Père de Mère :
Inscrit au programme d'élevage PFS : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

Pièces à joindre : VOIR AU DOS

TOISAGE DES PONEYS LORS DU NATIONAL :

Lors du National de race 2010 qui aura lieu pendant Sologn'Pony du 19 au 22 août, les Poneys Français de Selle engagés dans les épreuves : Mâles de 2 ans, Mâles de 3 ans, Pouliches de 2 ans et Pouliches de 3 ans seront toisés.

La toise aura lieu le jeudi 19 août, avant le début des tests du concours.

Elle se déroulera de la manière suivante :

Examen des allures du poney sur sol dur : un poney irrégulier ne pourra être toisé

La toise sera effectuée dans un boxe fermé par une personne habilitée par le Conseil d'Administration de l'ANPFS en présence d'un secrétaire et du propriétaire. La mesure sera communiquée au propriétaire du poney et au jury.

Un poney pourra être présenté 3 fois à la toise : la première fois à son horaire, la seconde fois à la fin de sa classe d'âge et la troisième au plus tard ½ heure après.

Les poneys de 3 ans toisés plus de 148 cm non ferrés ou 149 cm ferrés ne seront pas admis à participer à ce concours.

Les poneys de 2 ans toisés plus de 147 cm non ferrés ou 148 cm ferrés ne seront pas admis à participer à ce concours.

Aucun certificat de toisage ne sera pris en considération, seule la mesure réalisée sur place sera prise en compte. Seule la toise des poneys admis au concours sera communiquée.

**A.N.P.F.S. - La Colonie - Parc Equestre Fédéral - 41600 Lamotte Beuvron
Tel : 02.54.83.72.00 – e-mail : crespel.anpfs@wanadoo.fr**

PIECES A JOINDRE A CE FORMULAIRE POUR COMPLETER LE DOSSIER D'ENGAGEMENT :

- Les photocopies des **pages 3-4 et 5 du livret.**
- La photocopie de la **carte de propriété.**
- Un **chèque de 180 €** pour les non adhérents ou les adhérents depuis moins de 3 ans ou un chèque de **80 € pour les adhérents depuis 3 ans ou plus** (à l'ordre de l'ANPFS) correspondant à l'engagement du poney.

Ces montants comprennent l'engagement pour le National d'élevage et la session d'approbation.

- Un **chèque de 150 €** pour l'approbation de l'Etalon (à l'ordre de l'ANPFS). Ce chèque vous sera rendu à l'issue des épreuves si votre poney est ajourné.
- **Une fiche récapitulative des résultats en épreuves d'élevage et en compétition** du candidat étalon.
- **Pour les poneys ayant une grand-mère OI ou ONC :** Vous devez joindre une fiche présentant l'intérêt pour la race PFS de votre poney.

Clôture des engagements, le 15 juillet 2010 (date d'arrivée à l'ANPFS). Les dossiers devront impérativement être complets à cette date.

Attention, le dépassement de la date de clôture des engagements entraîne le doublement du tarif de l'engagement. AUCUN ENGAGEMENT NE SERA ENREGISTRE APRES LE 26 JUILLET 2010.

Les dossiers incomplets ou illisibles ne pourront être pris en considération